

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 JUILLET 2024**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE NEUF JUILLET, A DIX-HUIT HEURES, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 3 juillet 2024

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Nathalie BEAUVY, Jérémy ALLAIN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Éric MOISAN, Catherine DREZET, Jean-Luc COUELLAN, Claudine AILLET, Jean-Luc BARBO, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Guy CORBEL, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, Serge GUINARD, Josianne JEGU, Nicole POULAIN.

Marie-Paule ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Sylvain BARON (*suppléant de Benoît DESPRES, absent*), Carole BERECHÉL, Valérie BIDAUD, Pierre-Alexis BLEVIN, David BURLOT, Camille CAURET, Daniel COMMAULT, Jean-François CORDON, Stéphane de SALLIER DUPIN, Nicole DROBECQ, Alain GENÇE, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Philippe HERCOUET, Sylvie HERVO, Renaud LE BERRE, Jean-Michel LEBRET, Pascal LEBRETON, Catherine LELIONNAIS, Christelle LEVY-ROBERT, Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Thierry ROYER, Laurence URVOY, Annie VALO, Michel VIMONT.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Sylvain BERNU donne pouvoir à Serge GUINARD,
- Denis BERTRAND donne pouvoir à Nathalie BEAUVY,
- Paulette BEUREL donne pouvoir à Yves RUFFET,
- Philippe BOSCHER donne pouvoir à Nathalie TRAVERT-LE ROUX,
- Jérémy BOULARD donne pouvoir à Sylvie HERVO,
- Nathalie BOUZID donne pouvoir à Laurence URVOY,
- Thierry GAUVRIT donne pouvoir à Christelle LEVY-ROBERT,
- Alain GOUEZIN donne pouvoir à Josianne JEGU,
- Nadine L'ECHELARD donne pouvoir à Thierry ANDRIEUX,
- René LE BOULANGER donne pouvoir à Camille CAURET,
- Catherine MOISAN donne pouvoir à Michel RICHARD,
- Yannick MORIN donne pouvoir à Pierre LESNARD,
- Christophe ROBIN donne pouvoir à Daniel COMMAULT,
- Yvon BERHAULT, Suzanne BOURDÉ, Thibault CARFANTAN, Marc LE GUYADER, David L'HOMME, Fabienne TASSEL.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Thierry ROYER

Délibération n°2024-106

Membres en exercice : 69 Présents : 50

Absents : 19

Pouvoirs : 13

TOURISME GRILLE TARIFAIRE DE CESSION DES ANIMAUX DU BOTRAI

Depuis la reprise en régie du site Botrai au 1^{er} avril 2024, Lamballe Terre & Mer se trouve dans une situation de gestion directe d'un cheptel animalier. Le dernier comptage, qui avait été réalisé au 31 décembre, dénombrait 135 animaux sur site. Au courant de l'hiver 2023/2024, plusieurs naissances ont eu lieu.

Il est proposé au Conseil communautaire de se prononcer sur la grille tarifaire 2024 de cession des animaux issus du cheptel du Botrai :

Grille tarifaire 2024 de cession des animaux issus du cheptel du Botrai	Prix en euros
Lapin nain	15
Lapin fermier	10
Cochon d'inde	10
Poules d'ornement	15
Poule pondeuse	15
Poule Bretonne	20
Dinde et dindon royal	60
Paon et paonne	100
Pigeon paon	10
Oie normande	20
Cochon nain	50
Poney femelle	400
Poney male	400
Ânesse	400
Ânon	400
Chèvre naine	90
Bouc nain castré	50
Bouc nain entier	30
Chèvre des fossés	100
Bouc des fossés entier	70
Bouc des fossés castré	80
Chèvre croisée	60
Bouc croisé	40
Brebis Landes de Bretagne	120
Bélier landes de bretagne	90
Brebis jacob	120
Bélier jacob	90
Brebis Ouessant	100
Bélier Ouessant	30
Mouton croisé	50

Brebis croisée	70
Mouton nez noir du valais	600

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

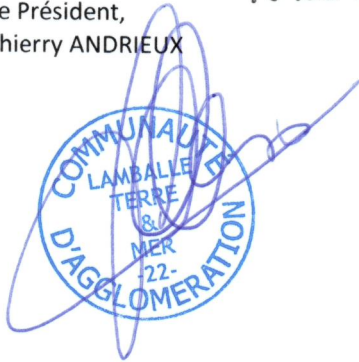
- VALIDE la grille tarifaire 2024 de cession des animaux, ci-dessus,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le 16 JUIL. 2024
Le Président,
Thierry ANDRIEUX



Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le

16 JUIL. 2024

De la publication le

16 JUIL. 2024


Pour le Président
Par déléguation
Lydie MICHEL
Directrice
Administration Générale